

## Définition

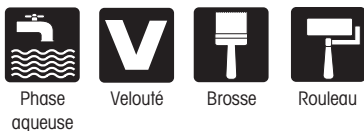
- Revêtement velouté acrylique en dispersion aqueuse.

## Destination

- EXTERIEUR  
FAÇADES EN SERVICE
- Imperméabilité de façade de classe I1/A2 à I4/A5 selon la norme XP P 84403.

## Propriétés

- **Met en œuvre un seul produit pour tous les systèmes considérés.**
- Conserve une excellente élasticité même à basse température.
- Permet de réaliser des systèmes d'imperméabilité de classe I1/A2 à I4/A5 conformément aux spécifications de la norme XP P 84-403 cf NF 1062-1 et aux préconisations de la norme AFNOR NF DTU 42.1.
- Peu sensible au développement de micro-organismes grâce à son traitement anticryptogamique.



## Caractéristiques

### Aspect en pot

Pâte onctueuse.

### Aspect du feuil sec

Pommelé velouté.

### Teintes

- En stock : blanc.
- En machine à teinter : teintes du nuancier "Le Chromatic".

### Masse volumique

(mesurée en blanc : kg/dm<sup>3</sup>)

- 1,34 ± 0,1 (Norme NF EN ISO 2811-1)

### Extrait sec

(En blanc).

En poids (norme EUR PL 005) : 68 ± 2 %.

En volume (théorique) : 56 ± 2 %.

### Temps de séchage

(à 23 °C - 50 % HR)

- Sec : 2 à 5 heures en fonction de la consommation.
- Séchage plus long par temps froid et humide.
- Le revêtement acquiert toutes ses propriétés après 2 à 3 semaines.

### Temps de recouvrement

(à 23 °C - 50 % HR)

- Recouvrable : 24 heures environ.

### Rendement

- 300 à 400 g/m<sup>2</sup> sur fond lisse selon processus retenu (voir tableau).
- Une majoration fonction du relief du support est à déterminer sur chantier.

### Conditionnement

15 litres.

### Conservation

- 12 mois en emballage d'origine non entamé.
- Conserver à l'abri du gel.

### Hygiène et sécurité

- Produit en phase aqueuse, non soumis à étiquetage.
- Consulter la fiche de données de sécurité sur [www.seigneurie.com](http://www.seigneurie.com) ou sur [www.quickfds.com](http://www.quickfds.com).

### Processus

Processus Classe selon norme AFNOR XP P 84403	I1/A2 S'accommode de la microfissuration existante < 0,2 mm	I 2/A3 S'accommode de la fissuration existante < 0,5 mm	I 3/A4 S'accommode des fissures existantes et à venir < 1 mm	I 4/A5 S'accommode des fissures existantes et à venir < 2 mm
Couche d'impression (béton et enduit hydraulique) <sup>(2)</sup>	MONOVELOURS dilué à 20 % en volume 0,190 litre/m <sup>2</sup> (250 g/m <sup>2</sup> ) en produit dilué (0,160 litre/m <sup>2</sup> 220 g/m <sup>2</sup> de produit pur)			
Traitement des fissures	DERMASTIC	DERMASTIC BANDE NT 2000 marouflée dans MONOVELOURS		DERMASTIC
Couche intermédiaire <sup>(1)</sup>		MONOVELOURS dilué à 7 % en volume 0,220 litre/m <sup>2</sup> (300 g/m <sup>2</sup> ) <sup>(3)</sup>	MONOVELOURS 0,300 litre/m <sup>2</sup> (400 g/m <sup>2</sup> )	MONOVELOURS 0,600 litre/m <sup>2</sup> (800 g/m <sup>2</sup> ) marouflant ARMATURE NT 2000
Couche de finition	MONOVELOURS dilué à 7 % en volume 0,220 litre/m <sup>2</sup> (300 g/m <sup>2</sup> ) <sup>(3)</sup>	MONOVELOURS dilué à 7 % en volume 0,220 litre/m <sup>2</sup> (300 g/m <sup>2</sup> ) <sup>(3)</sup>	MONOVELOURS 0,300 litre/m <sup>2</sup> (400 g/m <sup>2</sup> )	MONOVELOURS 0,300 litre/m <sup>2</sup> (400 g/m <sup>2</sup> )

<sup>(1)</sup> Consommation dilution comprise.

<sup>(2)</sup> MONOVELOURS dilué en impression n'est pas destiné aux fonds pulvérulents et/ou absorbants après la réalisation des travaux préparatoires : selon supports et pathologie, utiliser IMPRIDERME ou IMPRITEX. Sur supports décapés, utiliser PRIMAIRE 872.

<sup>(3)</sup> 0,210 litre/m<sup>2</sup> (285 g/m<sup>2</sup>) de produit pur.

## Supports et fonds, préparation

### Supports

- Supports visés à la norme NF DTU 42.1 bruts ou recouverts de produits de peinture.
  - Béton de granulats courants ou de granulats légers.
  - Béton ou maçonnerie d'éléments enduit au mortier de liant hydraulique.
  - Pâte de verre, grès cérame (mise en œuvre d'une impression spécifique IMRIMERME ou ENDUIT COLLE).

- Les supports doivent être sains, compacts et secs, et faire l'objet d'une reconnaissance préalable pour déterminer la nature des préparations et la couche d'impression. Les supports peints feront l'objet d'une étude préalable conformément à la norme NF DTU 42.1, ou aux Règles Professionnelles du SNJF pour le plâtre type "parisien".

### Travaux préparatoires

- Ils se feront conformément aux Cahier des Clauses Techniques et à la norme NF DTU 42.1 et seront réalisés avec le plus grand soin. Si nécessaire, assainissement cryptogamique avec le LIQUIDE 542 (consulter la fiche descriptive).

### Applications

#### Matériel d'application

- Rouleau texturé à poils longs Superoul 18 mm.
- Brosse (sur petites surfaces et en réchamps).

#### Dilution

- En impression : dilution à 20 % en volume (3 litres d'eau par bidon de 15 litres).
- En intermédiaire A3 (I2) et en finition A2 (I1) et A3 (I2) : dilution à 7 % en volume (1 litre d'eau par bidon de 15 litres).
- En intermédiaire et finition I3 et I4 (A4 et A5) : prêt à l'emploi (ne pas diluer).

#### Mode d'application

- Couche de finition : MONOVELOURS doit être employé grassement, en prenant soin de garnir complètement l'ensemble du support.
- Couche intermédiaire en A5 (I4) :
  - Marouflage de l'ARMATURE NON TISSEE 2000 : appliquer grassement 1 couche de MONOVELOURS à 400 g/m<sup>2</sup> (0,300 litre/m<sup>2</sup>).
  - Avant sa prise, poser en la déroulant, l'ARMATURE NON TISSEE 2000, en s'aidant d'une spatule à maroufler ou d'un rouleau, en chassant parfaitement l'air qui pourrait rester emprisonné, et en évitant tout pli ou cloque. Les lés doivent être posés en se chevauchant, avec un recouvrement de 5 cm minimum.


- Appliquer, immédiatement après, une nouvelle couche de MONOVELOURS en garnissant parfaitement l'ARMATURE à raison de 400 g/m<sup>2</sup> (0,300 litre/m<sup>2</sup>) environ.
- Consommation totale minimum pour le marouflage de l'ARMATURE : 800 g/m<sup>2</sup> (0,600 litre/m<sup>2</sup>).

#### Nettoyage du matériel

A l'eau ou, si le produit a séché, aux solvants, ou au DECAPANT TOUT POUR LE PEINTRE.

#### Précautions d'emploi

- Conditions climatiques d'application conformes à la norme NF DTU 42.1. Température superficielle du support comprise entre 5 °C et 35 °C. Humidité relative ambiante inférieure à 80 %. Ne pas appliquer par temps de gel, d'averse menaçante ou par temps venté.
- Dans le choix du processus, il y aura lieu de considérer les conséquences esthétiques du pontage des fissures.
- Le Revêtement MONOVELOURS devra s'arrêter à 25 cm du sol. Ces 25 cm seront traités avec 2 ou 3 couches de PANCRYL ou de PANTICRYL.
- **Ne jamais appliquer MONOVELOURS en intérieur.**
- **Il est déconseillé d'utiliser des teintes dont le coefficient d'absorption solaire est supérieur à 0,7 (teintes soutenues dont l'indice de luminance lumineuse Y**

est inférieur à 35 %) sur des surfaces pouvant être exposées au soleil. Consulter nos services techniques. Ces teintes déconseillées sont repérées sur le nuancier "Le Chromatic" par le pictogramme .

#### Classification AFNOR

- NF T 36005 : Famille I - Classe 7b2
- NF DTU 42.1 : I1 à I4
- NF 1062-1 : E4 à E5 - V2, W3 - A2, A5

#### Classification COV

- Valeur limite UE pour ce produit (cat. A/c) : 40 g/l (2010).
- Ce produit contient maximum 40 g/l COV.
- Les valeurs COV indiquées tiennent compte de nos colorants.

